

Jacques Commaille. 1992. *Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*. Paris, La Découverte, 190 p.

Nadine Lefaucheur

Numéro 36, automne 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017726ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017726ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lefaucheur, N. (1996). Compte rendu de [Jacques Commaille. 1992. *Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*. Paris, La Découverte, 190 p.] *Lien social et Politiques*, (36), 160–162. <https://doi.org/10.7202/017726ar>

Essentiellement, selon l'auteur, les discussions sur la crise de l'État providence ou sur son désengagement doivent tenir compte des changements apportés à chacun des programmes et de l'impact cumulatif des changements sur la nature de l'État providence.

On pourra regretter que Pierson, dans son analyse, ne tienne pas davantage compte du rôle des idées dans les stratégies des deux gouvernements. Il ne suffit pas de vérifier si telle idée précise a eu un impact, il faut encore examiner comment différents paradigmes idéologiques émergent dans l'arène politique et comment divers gouvernements s'influencent mutuellement dans le développement de ces paradigmes. Enfin, Pierson soutient que l'État providence, malgré plusieurs transformations touchant des programmes spécifiques, est là pour durer. Certes, son existence même rend difficiles des transformations radicales et globales, mais on peut se demander pour qui il continue d'exister et jusqu'à quel point la solidarité sociale n'a pas été profondément fissurée sous les attaques frontales dont il fait l'objet.

Josée Bergeron
INRS-Culture et société

• **Agnès PITROU. 1994. *Les Politiques familiales. Approches sociologiques*, préface de Lucien BRAMS. Paris, Syros.**

Agnès Pitrou propose dans son dernier ouvrage une stimulante synthèse des recherches sociologiques consacrées aux politiques familiales en France, au Québec, en Suisse et en Belgique. Il ne s'agit pour autant ni d'un catalogue des mesures sociales à effets familiaux, ni d'une évaluation comparée des effets de ces politiques dans les quatre pays étudiés. Dans un premier temps, l'auteur propose une lecture de ce que recouvrent la ou plutôt les politiques familiales, *patchwork* aux bornes indéfinissables, concernant aussi bien le logement, l'éducation, les loisirs et la santé que les conditions de travail, la justice, etc. Pour analyser ces politiques, Agnès Pitrou a donc choisi trois questions transversales qui structurent le débat public dans ces quatre « pays » : la fécondité attendue des familles ; la politique à l'égard des familles monoparentales ; et enfin l'appel aux solidarités familiales pour compléter ou remplacer les interventions publiques auprès des personnes en difficulté.

Thème traditionnel de l'analyse des politiques familiales, la fécondité « souhaitable » renvoie tout d'abord au caractère plus ou moins nataliste des politiques selon les lieux et les époques. Pour l'auteur, ce natalisme est l'expression de certaines idéologies conservatrices, comme celle qui veut que la puissance nationale et la prospérité économique soient directement liées à la taille de la population, ou à la proportion de la jeunesse, ou encore à l'importance de la population « autochtone », dans une optique nationaliste. De ce fait, la baisse de la natalité est surtout décodée comme une crise de l'institution familiale elle-même, menacée par les nouveaux comportements conjugaux. Autre axe de réflexion : le désir d'enfant et les facteurs qui l'influencent. La question porte alors sur les mesures permettant le « libre choix » des parents, tout en évitant d'inciter certains (les plus démunis) à faire plus d'enfants qu'ils ne pourraient assumer. Ce débat sur la fécondité prend parfois encore une autre direction : la défense de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle pour les femmes. Là encore se manifestent un certain nombre d'idées reçues sur la division des rôles des sexes, la responsabilité domestique et éducative des femmes, et le lien qui reste à établir entre réduction du temps de travail des femmes et effets positifs sur la procréation.

Le thème des mesures en direction des familles monoparentales polarise le débat public et scientifique dans chacun des pays envisagés. La nouveauté de ces dernières années est de tenter de saisir la dynamique de ces situations. Mais ces configurations familiales posent essentiellement la question des responsabilités parentales (en particulier celles du père) et collectives (avec le débat sur l'assistance ou la promotion de l'autonomie), ce qui réactive également la problématique du travail des femmes comme mode d'intégration sociale. La distinction entre politiques familiales et politiques sociales s'estompe dans ce cas.

Le dernier débat, concernant l'appel aux solidarités familiales pour compenser voire remplacer les solidarités collectives en crise, est manifestement le plus central actuellement. Il pose explicitement la question des relations entre famille et État. Qu'il s'agisse des solidarités intergénérationnelles des adultes pour les jeunes en mal d'insertion profes-

sionnelle ou pour les vieux devenus dépendants, de l'entraide dans les réseaux de parenté, ces solidarités de proximité, le plus souvent relayées par les femmes, apparaissent comme un véritable rempart contre l'exclusion. L'auteur prend cependant le soin de montrer à la fois leur vivacité et leurs limites, du fait principalement de leur inégale répartition. A. Pitrou voit donc dans cet appel insistant aux solidarités « naturelles » et « spontanées » une pression morale qui s'exerce sur les familles. Cet ouvrage resitue le débat sur la famille au plan politique, en révélant de manière synthétique quelques problèmes de fond : l'absence de politique homogène ; les limites de ce que l'on peut appeler politique familiale ; les insuffisances de l'opposition politique droite-gauche comme facteur explicatif des décisions et orientations choisies ; le déplacement, voire le recouvrement entre politiques sociales et politiques familiales.

Claude Martin
CNRS et ENSP, Rennes

• **Jacques COMMAILLE. 1992. *Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*. Paris, La Découverte, 190 p.**

Cet ouvrage présente le bilan des seize recherches financées par le programme « Activité féminine. Vie familiale » de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), mais il les resitue dans le cadre de l'ensemble des travaux (plus d'une centaine) menés en France depuis une vingtaine d'années sur l'articulation travail-famille. Il s'agit donc d'un ouvrage de valorisation de ces travaux, mais aussi d'une réflexion théorique personnelle qui se propose de montrer que « toute sociologie spécialisée, y compris une sociologie du travail des femmes, n'est finalement qu'une contribution à la recherche du sens de processus sociaux plus généraux ».

L'introduction rappelle les faits : l'accroissement considérable de l'activité professionnelle des femmes au cours des dernières décennies, d'une part, le maintien du caractère différentiel de cette activité par rapport aux hommes, d'autre part, avec sa forte détermination par le degré de compatibilité avec les charges de la vie familiale. L'auteur plaide pour le nécessaire dépassement par les sciences sociales des termes de la « question sociale » posée par cette évolution — du

point de vue des rapports entre les sexes et de l'exercice des rôles familiaux, mais aussi de l'équilibre « privé-public » entre individu, famille, société et État — et pour l'analyse du travail des femmes comme « réalité socialement construite », tributaire des déterminations structurelles, qu'elles soient d'ordre économique, politique ou culturel, mais produite également par les stratégies des acteurs et, plus particulièrement, des femmes elles-mêmes.

Les quatre premiers chapitres traitent de l'articulation travail-famille (et des recherches portant sur cette articulation) du point de vue du « privé ». Le chapitre premier aborde la question du sens de l'engagement professionnel pour les femmes, en relation avec la vie familiale ; sens positif tout d'abord, avec la construction d'une identité et d'un statut qui ne passent pas exclusivement par les fonctions assumées au sein de la famille ; mais sens relatif également, car les représentations que les femmes peuvent avoir de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle, les stratégies qu'elles développent et les ajustements spécifiques, plus ou moins contraints, qu'elles réalisent varient selon les capitaux dont elles disposent et selon leurs attributs socio-professionnels.

Le chapitre 2 s'interroge plus particulièrement sur « le sens de la maternité pour les femmes actives », sur la compatibilité entre le travail et la fonction reproductrice des femmes ou la gestion de la charge des enfants, en analysant des travaux de recherche portant sur la condition des femmes enceintes au travail et sur les incidences de la maternité et de la charge d'enfants sur l'activité professionnelle des femmes. Il met là encore en évidence les stratégies différentielles des femmes face aux contraintes structurelles.

Le chapitre 3 s'attache aux « regards croisés » que portent, sur l'activité professionnelle des femmes, leurs conjoints, mais aussi, plus largement, leur famille et l'environnement social, aux systèmes d'interactions et de représentations réciproques, donc, qui contribuent à « construire » l'activité féminine et en déterminent en partie les effets. Ces systèmes oscillent entre, « d'un côté, un "familialisme" où la primauté de la famille comme institution va de pair avec l'engagement prioritaire de la femme dans le domestique, de l'autre un "fémi-

nisme" où s'accomplit la reconnaissance de la femme comme individu susceptible de privilégier des investissements extérieurs à la famille ».

Le chapitre 4 s'intéresse, lui, aux « pratiques croisées » qui autorisent et modèlent concrètement l'activité professionnelle des femmes : modernisation de l'univers domestique et « socialisation » du travail domestique, évolutions qui n'empêchent pas toutefois la persistance d'une répartition traditionnelle des rôles au sein de l'univers domestique.

Les chapitres suivants traitent de l'articulation vie familiale-vie professionnelle des femmes du point de vue du « public ». Le chapitre 5 examine ainsi le rôle de celui-ci : la progression des équipements d'accueil de l'enfant, mais également l'inadéquation entre l'offre publique et la demande familiale et les « ambivalences » du « public » à l'égard de l'activité professionnelle des femmes. Le chapitre 6 est consacré au rôle du « marché » et aux travaux des femmes. Il accorde une place particulière aux déterminations économiques du statut de la femme enceinte au travail et aux compromis entre les attentes d'efficacité et de rentabilité des entreprises et les préoccupations de gestion du « bien collectif » de la part de l'État.

Invitant à prolonger le « travail de dévoilement » scientifique de l'existant par des propositions visant à l'améliorer ou à le transformer, le chapitre 7, intitulé « Pour de nouvelles actions », s'appuie sur les suggestions de mesures permettant de mieux assurer l'articulation activité féminine-vie familiale telles qu'elles apparaissent dans les travaux liés au programme de recherche de la CNAF. Il préconise ainsi : une politique multidimensionnelle, une flexibilité du travail au service de la femme, un renforcement de la politique d'accueil des enfants, une politique de l'espace urbain et rural, une aide à la « socialisation » du travail domestique, le développement de l'information et l'instauration d'un nouveau congé parental d'éducation. Mais, souligne l'auteur, « l'énoncé de perspectives d'action ne saurait être fait sans s'accompagner d'un bilan théorique des nombreux travaux consacrés au travail des femmes en relation avec la question de la famille ».

Dans le dernier chapitre, Jacques Commaille se propose ainsi de dégager la « théorie implicite » qui fonde le schéma

d'analyse du travail des femmes adopté dans cet ouvrage. Il y plaide « pour un changement de paradigme » et une recherche d'explication qui ne dissocierait pas deux niveaux d'analyse : le niveau familial, qui est principalement celui de l'économie des échanges familiaux, économie fondée sur la dissymétrie des positions, et le niveau macro-social, celui de l'économie des relations entre la famille, la société et l'État. Il plaide également pour « la redécouverte de l'acteur, de ses stratégies et de sa subjectivité », par le recours au « qualitatif fin » et à l'analyse des trajectoires de vie, et pour l'attention, « au-delà de l'intérêt », à ce qui relève des valeurs et du culturel. Il appelle aussi à passer de l'idée de conciliation d'aspirations diverses portées par les mêmes individus à celle de « confrontation à assumer entre deux logiques politiques en même temps que deux formes d'expressions sociales a priori contradictoires : celle du "familialisme", celle du "féminisme" », qui représentent « deux conceptions fondamentales de l'ordre social, créées dans l'histoire, dont l'incompatibilité reste toujours à surmonter ».

Il se prononce donc pour le dépassement des approches de l'articulation activité féminine-vie familiale par une sociologie des rapports privé-public et pour un schéma d'analyse théorique globale qui prenne en compte la tension entre contraintes structurelles et stratégies des acteurs, ainsi que la tension entre les deux « référentiels sectoriels » que constituent le « familialisme » et le « féminisme », tensions qui se manifestent indistinctement au niveau familial et au niveau macro-social.

En conclusion, l'auteur revient sur la question de l'opposition entre « familialisme »-« holisme » et « féminisme »-« individualisme » et pose celle de la « position de justice » face aux inégalités subies par les femmes et du « nouveau contrat social » à établir, entre les sexes, mais aussi entre les générations et entre l'État et les citoyens.

Une annexe aborde la question des « conditions sociales de la recherche », de l'utopie d'une rationalisation scientifique du social, du poids de la « question sociale » et du militantisme dans la détermination des champs de recherche et des risques d'enfermement dans une sociologie spécialisée.

L'ouvrage comporte également une bibliographie importante et des index.

Nadine Lefaucheur
CNRS-GRASS, Université Paris VIII

• *Femme et travail. Enjeux et perspectives de l'activité féminine en Suisse. Travaux réunis par Béatrice DESPLAND. Lausanne, éd. Réalité sociale, 1991.*

La situation de la Suisse, pourtant proche de la France par la langue et la géographie, est largement ignorée ou plutôt se réduit trop souvent à quelques images stéréotypées d'un pays prospère et sans histoires. Aussi est-il particulièrement intéressant d'avoir des informations de première main sur ce qui se passe réellement dans ce pays : réalité, il est vrai, souvent difficile à synthétiser tant les particularités cantonales, et entre frontières linguistiques, restent marquées.

Cette ignorance est particulièrement vraie en ce qui concerne la situation des femmes au travail, tant du point de vue des taux d'activité (généralement sous-estimés dans nos représentations courantes) que de celui des conditions de travail et des mesures de protection sociale dont elles bénéficient ou dont elles déplorent la carence. Aussi faut-il saluer avec un intérêt tout particulier l'ouvrage élaboré sous la direction de Béatrice Despland¹, à la suite d'un colloque « Femme et travail » tenu à Lausanne en 1991 à l'initiative de Pierre Gilliland, qui rassemble douze collaborations consacrées à l'état et aux problèmes spécifiques de la situation des femmes au travail en Suisse.

Le point est d'abord fait de la situation exacte des femmes sur le marché du travail : si les taux globaux d'activité féminine restent encore faibles et n'ont été en apparence que modérément croissants depuis 1960, cela tient d'une part à la structure même de la vie active (allongement de la durée des études, sortie d'activité plus précoce grâce aux pensions et retraites), mais aussi à la persistance d'un modèle en « M » avec retrait au moment de la naissance du premier enfant, et éventuellement reprise ultérieure de l'activité professionnelle plus ou moins rapide. La répartition des femmes entre secteurs d'activité, leur difficulté d'accès aux postes de responsabilité, l'inégalité entre salaires masculins et féminins reproduisent, en les durcissant parfois sensiblement, les tendances

observées dans les autres pays européens (P. Gilliland, F. Messant-Laurent). Mais des évolutions se dessinent, en particulier par l'accès sans cesse croissant (alors que celui des jeunes gens est stagnant) des jeunes filles aux diplômes de l'enseignement supérieur. Toutefois, les difficultés d'emploi liées à la crise, même si elle est atténuée en Suisse, et la recherche par les employeurs de la « flexibilité » tendent à confiner les femmes dans des emplois à temps partiel ou discontinus, ici comme ailleurs. Leur réinsertion sur le marché du travail après une interruption pour des raisons familiales s'avère particulièrement difficile, les dispositifs de formation ou de reconversion au plan fédéral ou cantonal n'étant pas assortis des financements nécessaires.

Si le droit matrimonial a progressé (en particulier depuis 1988) dans le sens d'une égalité de droits entre les conjoints, les conditions différentes d'emploi et de rémunération entre hommes et femmes continuent à donner au mari une responsabilité prééminente dans l'acquisition des revenus, et les comportements effectifs, par exemple pour l'importance attachée au travail professionnel de la femme, en sont évidemment marqués. Quant au droit social, il perpétue la confusion entre mariage et assurance sociale, et la protection sociale reste profondément enracinée dans son rapport au travail lucratif, avec des clauses souvent pénalisantes pour les femmes en cas de travail à temps partiel, en cas de divorce ou en ce qui concerne la perception d'une retraite propre. L'assurance-chômage comporte quelques mesures de préservation pour les femmes susceptibles de réintégrer le marché du travail après une interruption ; en revanche, les années passées au foyer, consacrées à l'éducation des enfants, ne donnent lieu à aucune exception à l'obligation de cotiser. La comparaison, effectuée dans l'un des chapitres de l'ouvrage, avec les régimes existant dans les autres pays d'Europe montre qu'un peu plus qu'ailleurs « la femme au travail [en Suisse] représente un défi dans le cadre de notre sécurité sociale ».

Les prises de position fédérales (parfois heureusement corrigées au niveau cantonal), qui excluent la participation publique au financement des structures d'accueil pour la petite enfance, ainsi que l'âge tardif d'entrée à l'école obligatoire et les horaires scolaires peu compatibles

avec un travail des mères un peu consistant montrent, selon les auteurs, que « leur qualité de travailleuses est de caractère secondaire, transitoire, accidentel. La prise en compte d'une spécificité des femmes dans la vie professionnelle n'existe paradoxalement que lorsqu'elles la quittent pour choisir la solution traditionnelle de retour complet au foyer ». L'absence de dispositions susceptibles de les aider à accomplir de front leurs tâches de travailleuses et de mères manifeste « la dévaluation du travail des femmes, incapables légalement de créer autant de protection sociale que les hommes bien qu'elles paient les mêmes cotisations qu'eux »... « Un droit faisant abstraction de la différence de sexe dans une société sexuellement marquée n'a ainsi que l'apparence de la réalité » (P. Schultz). Cette dernière remarque déborde, on s'en doute, largement le cas de la Suisse.

Agnès Pitrou
LEST-CNRS
Aix-en-Provence

Note

¹ Cet ouvrage est réactualisé, pour la partie concernant la protection sociale, par un texte encore non publié de la même auteure dans le cadre d'un enseignement au département de sociologie de l'Université de Genève : « La sécurité sociale en Suisse, éléments de réflexion », Genève, 1996, multigraphié.

• H. HIRATA et D. SENOTIER, éd. 1996. *Femmes et partage du travail*. Paris, Syros, collection « Alternatives sociologiques ».

Tout comme la réflexion sur l'État providence, le débat social, politique ou académique sur la question du travail et de son partage comme piste de solution à la crise omet le plus souvent la variable du genre. H. Hirata et D. Senotier proposent ici une des rares synthèses sur ce sujet en France, en réunissant quelques-un(e)s des principaux spécialistes de ces questions. La France est cette fois au centre des comparaisons internationales proposées.

À la lumière des données recensées, on prend la mesure de l'accroissement considérable du taux d'activité féminine sur les vingt dernières années et même de la progression du nombre des femmes